

FORMATION EN CHAINES DES VALEURS

DANIDA / COWI

12 au 22 décembre 2011

LE SECTEUR PUBLIC ET LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR

Consultant :

Nouhoum TRAORE

Agronome Spécialiste en Gestion d'Entreprise

Chevalier de l'Ordre du Mérite du Mali

Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole de France

LEXIQUE

PNIA : Programme National d'Investissement Agricole

AGOA : Accord de Préférence US A

ANICT : Agence National des Collectivités Territoriales

BAD : Banque Africaine de Développement

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

CDEAO : Communauté Pour le Développement de l'Afrique de l'Ouest

CHAMBRES : Consulaires : Agriculture, Artisanat, Industrie, Commerce

OHADA Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMD : Objectif de Développement du Millénum

ONG'S : Organisme Non Gouvernementale

PAC / ACP : Programme Agriculture Commun / Afrique Caraïbe Pacifique

PCDA : Programme d'Appui au Développement de l' Agriculture

PACR : Programme d'Appui aux Collectivités Rural

PDAA : Programme d'Appui au Redéveloppement de l' Agricultures en Afrique

PNICT : Programme d'Investissement des Collectivités

PAPAM : Programme d'Appui aux Professions Agricoles

SFD : Systèmes Financiers Décentralisés

SYSCOA : Système Comptable Harmonisé

UEMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

Objectif global: Appuyer le renforcement des participants à la compréhension des chaînes de valeur

Objectifs spécifiques :

- Informer et animer les chaînes de valeur dans les filières : Forces et faiblesses
- Renforcer les capacités d'analyse des participants sur les partenariats gagnants-gagnants
- Appuyer et conseiller sur la valorisation des filières et des interprofessions

I - LE CADRE STRATEGIQUE DES INTERVENTIONS

Le PDI : Programme de Développement Institutionnel

La politique du PDI s'inscrit dans la mondialisation des concepts sur le développement institutionnel

Le PDI est conçu comme un moyen stratégique de renforcement de l'Etat nation.

Le PDI a été adopté en 2003. Il est le résultat de l'évolution des options stratégiques en matière de gouvernance.

Parmi les options la décentralisation et déconcentration adoptées en 2002 ont profondément marquées l'histoire du pays.

De nouveaux acteurs économiques sont apparus du choix de la privatisation de certaines FONCTIONS.

Le PDI s'articule autour de cinq points :

La réorganisation de l'Etat Central et le renforcement de la gestion publique

1. Le renforcement de la déconcentration
2. L'amélioration des Processus et procédures de gestion des affaires publiques
3. La consolidation de la Décentralisation
4. La Valorisation et le renforcement des capacités des Ressources humaines
5. La communication et les relations avec les usagers

Au plan sectoriel le PASOP renouvelé en PAPAPAM contiennent parmi d'autres des volets de développement institutionnel.

Il existe également au ministère de l'agriculture .La Cellule d' Appui à la Réforme Institutionnelle : CARI.

Le PDI intègre la notion GENRE en identifiant les besoins spécifiques.

La réforme se traduit en partage des fonctions avec le privé, la société civile:

II – LES ACTEURS

2 - 1 L'Etat

2-1-1 L'Etat et ses services déconcentrés : Ministères, Directions nationales, Régionales, Locales et communales

2-1-2 Les Collectivités Territoriales : Les communes, Les Conseils de Cercles, Les Conseils Régionaux

2- 1 – 3 rôles des acteurs

- 1. Acteurs directs** : ceux qui sont impliqués dans la production et la manipulation du produit jusqu'à sa destination finale. Ils sont propriétaires au moins à un stade. De là découle les fonctions :
 - Production : seulement ou aussi commercialisation
 - Commercialisation : seulement ou aussi transport
 - Consommation : seulement ou aussi transformation.

Catégories d'acteurs pour chaque fonction :

- plantations agro-industrielles et petits planteurs
- grands commerçants spécialisés, petits commerçants diversifiés, coopératives ;
- consommateurs urbains et ruraux, locaux et à l'étranger.

Acteurs selon leur taille ou leur forme d'organisation : privée, associative, étatique.

- 2. Acteurs indirects** : sont tous ceux qui interviennent en appui aux acteurs directs ; le plus souvent ils interviennent au même titre dans d'autres filières :
 - Les opérateurs économiques prestataires de services (fournisseurs d'intrants, réparateurs de matériels, bureaux de conseils et de gestion) ;
 - les institutions financières (banques et IMF),
 - les services publics (recherche, encadrement, chambre de commerce) ;
 - les organisations professionnelles des acteurs directs (qui peuvent fournir des informations et du conseil, lobbying et de la promotion, organiser les concertations) ;
 - les organismes (locaux, étatique) gérant l'accès à la ressource.

L'Etat est toujours là en tant qu'acteur direct ou indirect :

Au minimum : cadre réglementaire, cadre fiscal, politique douanière avec des degrés d'intervention allant de très fort à très faible) ;

- Appuis à travers des projets ou du système bancaire ;
- Rôle direct d'opérateur économique,
- Rôle de suivi.

2-1- 3 - Stratégies et programmes

1. Stratégies

- Décentralisation
- Déconcentration,
- Filières

2. Programmes

- Programme National d'Investissements dans l'Agriculture, de la CEDEAO (PNIA),

- UEMOA : Fiscalité et parafiscalité, SYSCOA, OHADA
- Programmes sectoriels,
- Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire,
- Plans Stratégiques Régionaux de développement,
- Plans de Développement Economique Social et Culturel (PDSEC).
- Programme d'Appui à la Reforme Administrative à la Décentralisation et au développement Economique Régional,
- Programme d'Appui à la Décentralisation et Développement Economique et régional

3. Les orientations nouvelles et les opportunités

Orientations nouvelles :

Régaliennes : législation ; réglementation, Recherche fondamentale

Partageables : Suivi – évaluation, Recherche action, Appui conseil

Transférables : production, transformation, la Distribution Commerciale, formation, Information, Education

Partenaires techniques et financiers.

Les orientations permettent aux Partenaires techniques et Financiers d'orienter leurs interventions et inscription dans les PDSEC

4. Opportunités :

- AGOA /USA,
- Commerce équitable,
- Produits biologiques,
- Marchés émergents (Chine, Brésil, Inde)

5. Les filières porteuses comme soutien à la croissance économique

Filière : Chaîne d'opérations concernant un produit depuis la production jusqu'à la commercialisation en passant par les différentes étapes de conditionnement / transformation et de commercialisation. Souvent composée de sous filières (pour un même produit de base, on peut considérer des sous filières distinguées par différentes techniques de production/ transformation, des acteurs de tailles différentes, des zones géographiques et des marchés distincts).

6. Les sources de financement

Etat : Budget National, contre partie, Joint venture ; FARE ; PACD, PTF...

Projets et Programme : PDCA, PAPAM, Fond de Développement de l'Agriculture, Fonds autonomisation des Femmes.....

Collectivités : ANICT, FNDC, FAFPA, PACR

2 – 2 La Société Civile : Syndicats, Ongs, CNOP, AOPP, Faïtières, les OP

2 – 3 Les Chambres Consulaires : APCAM, CCIM

Tableau des filières et niveau de compétitions

Chaines	Régional : UEMOA / CDEAO	International
Classiques		
Riz	X	X
Coton	X	x
Blé	X	x
Bétail / viande	X	x
Lait	X	x
Porteuses		
Maïs	X	x
Canne à sucre	X	x
Mangues	X	x
Pomme de terre	X	X Afrique
Karité	X	x
Emergentes		
Miel	X	x
sésame	X	x
Gomme arabique	X	X Afrique
Poisson eau douce	X	
Echalote	X	

NB

Le tableau indique :

- Les opportunités
- Les efforts de soutiens à envisager
- La longueur de la Chaîne des valeurs
- Les forces et faiblesses
- Les stratégies à envisager (micro, méso et macro)

Stratégie d'émergence des types de chaînes de valeur

Niveaux	Acteurs	Directe	Courte	Intégrée	Longue
1	recherche				
2	production	X	x	x	x
3	acheteurs		x		x
4	fabricants		x	x	x
5	grossistes			x	x
6	½ grossistes				x
7	détaillants			x	x
8	consommateurs	X		x	x
Stratégie Emergence		Pois sucré	Pois Projet		

Niveaux	Acteurs	Directe	Courte	Intégrée	Longue
Du pois			Actuel		
Stade évolution		0	1		
Acheteur		Marché forain	chaîne		

Nb

- La construction de la chaîne dépend des fonctions qui vont liés les partenaires
- Il est fonction du risque liés au produit
- De la capacité technique de chaque membre par rapport aux fonctions
- La capacité financière des membres
- La maîtrise de l'environnement
- La capacité de communication
- La vitesse de rotation des stocks
- Gains de trésorerie : délais de paiement
- Taux de rentabilité du capital

Les Appuis de l'Etat et Statut juridiques des acteurs de la chaîne de valeur

Formes	familiale	Uni Personnel	Association	GIE	SARL	SA	Société Coopérative
Informelles MPI / MPE	x						
Formelles		X	x	x	x	x	X
Création	0	Notaire	maire	notaire	notaire	notaire	Maire
Capital social	0	X	0	x	x	x	x

NB

- L'évolution de la chaîne repose sur le statut de chaque membre
- Il détermine les limites du champ d'action
- Fixe les orientations pour avoir des appuis techniques et financiers

III – LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

3 – 1 La coordination horizontale : ce sont les liens de confiance entre acteurs ayant les mêmes fonctions

Ex : les fonctions partageables

Echanges d'informations

3 – 2 La coordination Verticale

Les liens entre différentes fonctions dans la chaîne de valeur : gouvernance

Accords préalables entre producteurs et commerçants, banquiers, transporteurs ; quantités, achats

Remboursements de crédits intrants aux fournisseurs

Accords formalisés écrits sous forme de contrat :

Crédits bancaires et ou SFD

Crédits en nature

Avances d'argent et ou de produits entre membres de la chaîne de valeur

IV- LES ACTIVITES VISEES

- Dotation en équipements et matériels
- Formations des leaders
- Formations en négociation de partenariat
- Elaboration de projet
- Elaboration de plan de campagne
- Conseil en gestion de la production
- Appui conseil : production, contrôle de la qualité
- Les Impôts et taxes
- L'élaboration des PDSEC : Plan de Développement Economiques et Sociales des Collectivités Territoriales

V - LES DIFFICULTES

La qualification du personnel d'encadrement

La faiblesse de l'appui en gestion Intégrale de la Qualité

Prise en compte des filières autres que classiques

L'effectivité de la recherche sur les toutes les chaînes

L'organisation des producteurs et leur adhésion aux APCAM

Le faible niveau des gestionnaires des Organisations des producteurs

VI – PERSPECTIVES

Reconnaissance des projets locaux dans les Collectivités Territoriales dans les PDSEC

Amener les autorités à prendre en compte les chaînes dans les Programmes Nationaux d'Investissement

La reconnaissance des Organisations et leur faïtière par l'Etat et les Collectivités